

RÉFÉRENTIEL MÉTIER DE MASSEUR-SE, PRATICIEN-NE EN MASSAGE BIEN-ÊTRE

Publication initiale : Octobre 2019

Présente version : Mai 2025

Le massage bien-être est un accompagnement personnalisé, par le toucher, utilisant un ensemble de techniques manuelles pour favoriser, entretenir et optimiser le bien-être global du client.

Il s'exerce en salon de massage, au domicile du client, en institution, en entreprise, ou tout autre lieu respectant les conditions d'hygiène et de qualité d'accueil du client.

Le métier de masseur, praticien en massage bien-être s'exerce à titre indépendant ou comme salarié.

Le massage bien-être constitue un univers professionnel spécifique. Il ne relève ni du champ du modelage et de l'esthétique, ni du champ du massage thérapeutique tel que défini par le code de la Santé publique.

L'exercice du métier de masseur, praticien en massage bien-être, comporte trois grands blocs d'activités professionnelles :

Positionner sa pratique professionnelle et construire une offre de massage bien-être.

Concevoir et mettre en œuvre une séance de massage bien-être.

Créer, gérer et développer une activité professionnelle de praticien en massage bien-être.

BLOCS DE COMPÉTENCES 1

Positionner sa pratique et construire une offre de massage bien-être

Référentiel d'activités

Construire une offre et la contextualiser en connaissance de la diversité des techniques, de l'environnement historique et sociétal du massage bien-être.

Aménager un lieu, accueillir et exercer en conformité avec la réglementation et la déontologie spécifiques au massage bien-être.

Compétences attestées

Connaître les enjeux de bien-être, de santé holistique et sociétaux associés au massage. Savoir positionner son offre dans un environnement socio-économique donné.

Connaître la réglementation et la déontologie spécifiques au massage bien-être.

Avoir une connaissance théorique de la diversité des pratiques et univers de massage.

Connaître et mettre en pratique les fondamentaux d'ambiance, d'hygiène et d'ergonomie nécessaires à l'aménagement et l'entretien d'un lieu de massage, pour le client et pour le praticien.

Être en capacité d'énoncer et argumenter les bienfaits du massage, les mettre en perspective avec les autres pratiques de bien-être et de soin corporel.



Savoir positionner son offre de massages parmi l'ensemble des techniques de massage.

Critères et modalités D'évaluation

Validation des connaissances associées à l'ensemble des compétences du bloc, sur le fondement d'un questionnaire.

Validation de l'appropriation des connaissances et de la capacité à les restituer, dans le cadre d'un entretien avec un jury composé d'au moins deux évaluateurs.

BLOCS DE COMPÉTENCES 2

Concevoir et mettre en œuvre une séance de massage bien-être

Référentiel d'activités

Caractériser les motivations et attentes du client. Identifier les contre-indications. Adapter l'offre et la prise en charge aux attentes et besoins du client.

Mettre en œuvre des protocoles de massage adaptés à la diversité des situations et des attentes : massages au sol, sur table et en chaise. Techniques avec ou sans huile.

Pratiquer en respectant la diversité des intentions, telles que bien-être, relaxation ou harmonisation.

Compétences attestées

Savoir conduire un entretien d'accueil, identifier les précautions à prendre et recueillir les attentes du client. Savoir réorienter vers un autre praticien.

Savoir définir et exprimer au client les spécificités et limites d'un massage bien-être ni thérapeutique, ni sexuel, ni mystique.

Savoir construire et mettre en œuvre un massage adapté aux attentes et besoins des clients.

Savoir appliquer une diversité de gestes professionnels organisés en protocoles structurés et chorégraphies organisées. En maîtriser les postures, respirations et rythmes.

Savoir se préparer, physiquement et intérieurement, et se centrer sur la séance de massage.

Maîtriser une diversité de techniques permettant la mise en œuvre d'une offre des massages au sol, sur table et chaise.

Maîtriser une diversité de techniques garantissant le respect de la demande de pudeur : massage habillé, drapage, installation.

Connaître et savoir mettre en œuvre des massages à visées diversifiées : musculaire, lymphatique, circulatoire, énergétique, sensitif...

Connaître les éléments d'anatomie et de physiologie nécessaires à la cohérence d'un massage et à la gestion des contre-indications.

Être capable d'écoute active et d'empathie. Accueillir et agir avec bienveillance.

Critères et modalités d'évaluation

Validation des connaissances associées à l'ensemble des compétences du bloc, sur le fondement d'un questionnaire.

Validation du cursus de formation sur le fondement d'un rapport de formation établi par le stagiaire et complété d'une évaluation rédigée par le formateur référent.

Validation de la capacité à mettre en œuvre un protocole de massage en mobilisant l'ensemble des fondamentaux associés au bloc de compétences. La mise en situation professionnelle est évaluée par un jury de trois évaluateurs, dont l'un tient le rôle du client.

L'évaluation comporte trois phases :

- Une autoévaluation commentée par le candidat et confrontée au ressenti de l'évaluateur-client.
- Une présentation et un échange autour du rapport de formation.
- Une délibération du jury comportant une évaluation technique et une évaluation des aptitudes personnelles. Le formateur référent du candidat est membre du jury.



BLOCS DE COMPÉTENCES 3

Créer, gérer et développer une activité professionnelle de praticien massage bien-être

Référentiel d'activités

Choisir un cadre juridique d'exercice, créer et gérer son activité professionnelle en conformité avec la réglementation afférente.

Étudier le marché, définir un positionnement commercial et identifier des clientèles cibles.

Utiliser des méthodes de marketing et de fidélisation. Maîtriser les outils et technologies de communication.

Compétences attestées

Connaître la diversité des statuts juridiques permettant l'exercice de la profession de masseur.

Savoir caractériser et formuler une stratégie professionnelle et d'entreprise. Choisir et mettre en application le statut juridique approprié.

Savoir sécuriser juridiquement son activité professionnelle.

Savoir construire un business plan et tenir une comptabilité d'entreprise.

Connaître et mettre en application la réglementation propre au statut juridique choisi.

Connaître les réseaux et ressources du masseur professionnel.

Savoir conduire une étude de marché, segmenter et analyser une clientèle, construire et mettre en application une stratégie commerciale, puis fidéliser sa clientèle.

Connaître et savoir utiliser les outils et technologies de communication et de marketing.

Savoir identifier ses besoins de formation continue et se construire un plan personnel de formation.

Critères et modalités d'évaluation

Validation des connaissances associées à l'ensemble des compétences du bloc, sur le fondement d'un projet professionnel écrit comportant :

- Une stratégie d'activité ou d'entreprise.
- Une analyse des clientèles cibles et du marché.
- Un plan marketing.

Validation de l'appropriation des connaissances et de la capacité à les restituer, dans le cadre d'un entretien avec un jury composé d'au moins deux évaluateurs.

